

QUE les personnes suivantes soient nommées membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, pour un premier mandat de quatre ans se terminant le 31 août 2011 :

— madame Ana Gavranic, étudiante, Université de Sherbrooke, à titre de membre étudiant à l'ordre d'enseignement universitaire dans un programme d'études de troisième cycle, en remplacement de monsieur Simon Jasmin ;

— monsieur Yves Trudeau, adjoint administratif, Commission scolaire des Patriotes, à titre de membre représentatif des groupes socioéconomiques, en remplacement de madame Denise Bernard ;

— madame Joanie Poirier, étudiante, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à titre de membre étudiant à l'ordre d'enseignement collégial dans un programme d'études préuniversitaires, en remplacement de madame Marie-Ève Lévesque ;

— madame Sophie Roussin, analyste en finances personnelles, Union des consommateurs, à titre de membre représentatif des groupes socioéconomiques, en remplacement de monsieur Luc Rochefort.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

48115

Gouvernement du Québec

Décret 410-2007, 6 juin 2007

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du commerce intérieur qui se tiendra à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, le 7 juin 2007

ATTENDU QUE les ministres responsables du commerce intérieur se réuniront à St. John's, le 7 juin 2007 ;

ATTENDU QUE l'ordre du jour de cette conférence portera sur des sujets inscrits au plan de travail du Conseil de la fédération en matière de commerce intérieur ;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information :

QUE le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, dirige la délégation québécoise à la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du commerce intérieur qui se tiendra à St. John's, le 7 juin 2007 ;

QUE cette délégation soit, en outre, composée des personnes suivantes :

— madame Mélissa Dumais, attachée politique, cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ;

— monsieur Laurent Cardinal, directeur, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ;

— monsieur Luc Walsh, conseiller, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ;

— monsieur Daniel Albert, coordonnateur et représentant du commerce intérieur, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec, conformément à la décision du Conseil des ministres.

Le greffier du Conseil exécutif,
GÉRARD BIBEAU

48116

Gouvernement du Québec

Décret 411-2007, 6 juin 2007

CONCERNANT l'acquisition par expropriation de certains biens pour la construction d'une partie de l'autoroute 50, située sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham (D 2007 68003)

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le ministre peut louer, échanger et acquérir de gré à gré ou par expropriation tout bien au bénéfice du domaine de l'État ;